

PRÉFÈTE DU LOIRET

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE concernant

Une demande d'autorisation environnementale conformément aux Titres II et VIII du Livre Ier et au Titre I du Livre II des parties législative et réglementaire du Code de l'Environnement

Projet présenté par la **Société Anonyme Altaïr** pour une **autorisation environnementale pour la construction d'un parc de stockage de véhicules neufs** sur la commune de Sermaises.

Par arrêté préfectoral du 26 juillet 2023, une enquête publique sur le projet susvisé, d'une durée de 16 jours, est prescrite du lundi 25 septembre au mardi 10 octobre 2023 inclus.

Au terme de la procédure, une décision d'autorisation environnementale ou de refus pourra être adoptée par arrêté préfectoral.

Un commissaire-enquêteur, M. Michel Baccard a été désigné par le Tribunal administratif d'Orléans.

Le siège de l'enquête publique est situé en mairie de Sermaises.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique, qui comprend notamment l'étude d'incidence environnementale, est consultable :

- sur support papier en mairie de Sermaises.
- sur le site internet de la préfecture du Loiret :
<https://www.loiret.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques-et-consultations-du-public/Enquetes-en-cours>
-

Les personnes intéressées pourront en prendre connaissance et formuler leurs observations, propositions et contre-propositions sur un registre d'enquête ouvert à cet effet, aux jours et heures d'ouverture de la mairie mentionnée.

Le public pourra aussi formuler ses observations par courriel à l'adresse électronique suivante : ddt-seef-enquetepublique@loiret.gouv.fr en mentionnant le nom du projet dans l'objet du message; ces observations seront transmises au commissaire-enquêteur et consultables par le public sur le site internet indiqué ci-dessus;

Les observations et propositions écrites sur ce projet peuvent également être adressées par voie postale au siège de l'enquête à l'adresse suivante : Mairie de Sermaises à l'attention de M. le commissaire-enquêteur; elles seront ensuite annexées au registre d'enquête tenu à disposition au siège de l'enquête.

Le commissaire-enquêteur recevra les observations du public en mairie de Sermaises, selon l'agenda suivant :

MAIRIES	DATES	HEURES
SERMAISES	Lundi 25 septembre 2023	10h00 à 12h00
	Mercredi 4 octobre 2023	15h30 à 17h30
	Mardi 10 octobre 2023	15h30 à 17h30

Dès réception du rapport et des conclusions du commissaire-enquêteur, ceux-ci seront tenus à la disposition du public, en mairie et sur internet, pendant un an, à l'adresse suivante : www.loiret.gouv.fr.

Des informations sur le projet peuvent être demandées à :

Société Anonyme Altaïr
129 avenue du Général de Gaulle
91170 Viry Châtillon.